

Image not found or type unknown



Titre de séjour parent d'enfant français

Par **MARLON**, le **24/02/2012** à **14:21**

bonjour, a tous j'ai fait une demande de titre de séjour je suis parent d'enfant français m'a demande a été faite le 21octobre2011 cela fait 4mois je compte faire un courrier a la préfecture pour expliquer son refus implicite vu que j'ai un délai de 2mois rnrn est ce que quelqu'un pourrait m'aider a rédiger ce courrier car je ne suis pas cale en droit et dans ce genre de courrier il faut mentionner les textes de loi et les articles rnrnrn merci d'avance!!!